THINGS I HAVE NOT SEEN.

—New York World.

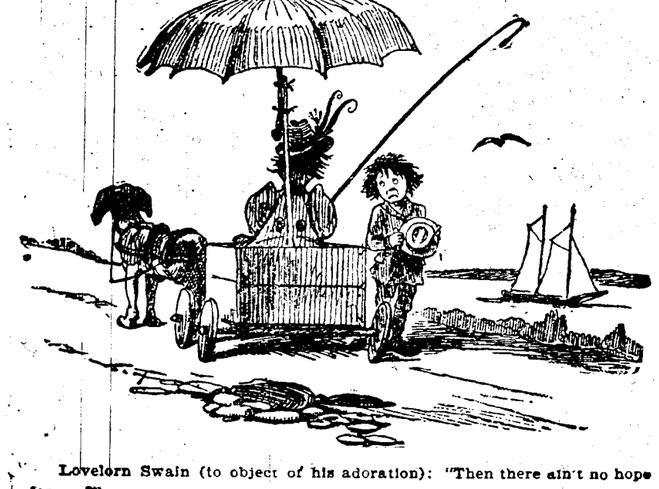

Lovelorn Swain (to object of his adoration): "Then there ain't no hope for me?"

The Only One: "None, Vladimir Hennessy, none! When I am of age, come to me ag'in. In the meantime let us be a sister to you."

—Scribner's Magazine.

"Do you ride a wheel, baron?"

"Yes; but always a tandem on account of my servant."

—Fliegende Blatter

"BLAME ME, JOE, LET'S GO AN SHOW 'EM!"

—Pick Me Up.

FAITS DIVERS.

Température du 18 août 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	25
Midi	90	32
3 P. M.	84	29
6 P. M.	80	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Alfred Onoray à Louise Morris, Jacob Ferdinand Steckler à Josephine Beter.

NAISSANCES — Mme T. Cafretz, une fille; T. Depontant, une fille; E. Loustaunau, un garçon; H. W. Meyer, une fille; J. Melcher, une fille; J. Parker, une fille; A. J. Petivan, un garçon; A. Phelps, une fille; G. V. Soniat du Fossat, un garçon; M. Stiller, une fille; S. Sagari, une fille.

DÉCÈS—Mme Elizabeth C. Scheffler, 23 ans, 2400 Bourgogne; Mme Veuve Jules Tuyès, 52 ans, coin Esplanade et Roman; Harriet Trudeau, 78 ans, Canal de la rue Quinzième; enfant du sexe féminin de Mme Laure Gardiol, 2 jours, 2305 Donaue; Ernest D'Aquin, 54 ans, Hôpital de Charité; Mary F. Ferran, 72 ans, coin Roman et Espagne; S. J. Morton, 4 ans, 905 Thayer, Algiers; Kinta Joséphine Delherbel, 15 mois, 2467 Bourgogne; Joseph Brennett, 45 ans, 721 Amelia; Neomie H. Raymond, 25 jours, 4315 Tchoupitoulas; Clara Boyer, 51 ans, 546 Bolivar; Arthur Reinhardt, 18 mois, 616 Congrès.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—W. C. Flower vs Mme Josephine L. Hubbard—procès exécutif $8000.

W. R Irby et cie vs Hy Mestayer—réclamation de $120 dollars sur un compte courant.

Jas J. McLaughlin vs James et Katie Moore—confession de jugement.

H. Manez n vs J. S. Taylor—action en recouvrement de $3000 sur des billets.

The Drainage Commission of N. O. vs Wm Medler.

Les successions de Herman Rolle et Ernest Morel ont été ouverte.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Harry Brown, Placide Philips—bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Maggie Grey, Ellen Chesley—bataille et bris de paix; $2.50 d'amende ou 12 jours de prison.

John Ray—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Dennis Ward, Edward Davis, Joe Grey — bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Rose Livingstone, et Francis Gold — bris de paix; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Joe Enright — allures suspectes; $2 50 d'amende.

Louisa Barnes — larcin; envoyée devant la Cour criminelle sous $250 de caution.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations—Vve B. Lasterrades à Jean Hirigoyen, un terrain borné par les rues Bienville, Marais, Conti et Villeré, $3000.

E. Smith à Santo Oteri, un terrain borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, $2 400.

P. Bourke à F. Aveguo, un terrain borné par les rues Carondelet, Erate, Baronne et Thalie, $409

N. O Home Ins. Co à Mme Perrin, deux terrains bornés par les rues Monroe, Léonidas, Cohn et Huitième, $325.

T. S. Waterman à Mme C. B. Fee, deux terrains bornés par les rues Jackson, Prytanée, Colisée et Philip, $6,500.

Le même à Mlle K. C. Ellermann, un terrain borné par les rues Pleasant, Chestnut, Harmonie et Camp, $1,200.

Le même à B. Morris, un terrain borné par les mêmes rues, $80.

Le même à Mme L. Bijou, un terrain borné par les mêmes rues, $80.

S. Reinach à L. Meyer, un terrain borné par les rues Quatrième, Liberté, St-David et Washington, $2000.

L. O. Vial à Union Homestead Asso, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts et Congress, $500.

O. H. Violett à J. Palombo, 18 terrains bornés par les rues Laurel, Grove, Clay et Belfast; $900.

J. P. Martinez à L. Thomas, un terrain borné par les rues St-Bernard, Annette, Liberal et Genius, $80.

Après avoir suivi

un régime aux Pilules d'Ayer, le système s'est rétabli et on commence à s'apercevoir que cela vaut la peine de vivre. Celui qui, petit à petit, est devenu la proie de la constipation ne se rend pas compte de la difficulté qu'il a à surmonter avant d'avoir enlevé le fardeau qui l'accable. C'est alors que la montagne devient un monticule, l'air morose qu'il avait fait place à un visage souriant, il est redevenu un homme heureux. Si la vie ne vous sourit pas, vous pourrez l'envisager sous un autre aspect après avoir pris

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Deuil.

Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Jules Tuyès, femme charmante appartenant par la naissance et par le mariage à deux des familles les plus anciennes, les plus considérées d'ici.

Mme Tuyès est morte de la façon la plus inattendue, et la nouvelle ne nous en est parvenue qu'à une heure très avancée de l'avant-dernière nuit.

Cette mort est doublement cruelle parce qu'elle met en deuil une famille, dont elle était le soutien. Mme Tuyès perdit son mari il y a quelques années, et quand le coup la frappa, elle ne faiblit pas devant les responsabilités qui lui incombèrent.

Elle se tedressa contre le destin; la force de volonté lui prêtant la force physique voulue, elle se mit résolument au travail—ignoré jusque là, car elle n'avait connu que l'aisance—pour subvenir aux nécessités de la vie de ceux qu'elle avait sous sa dépendance.

On s'incline devant ces natures qui acceptent l'épreuve sans trêve et qui la traversent sans amertume, armées toujours contre les défaillances par la notion du devoir.

Ne sont-ce pas cette abnégation et cette résignation qui font une auréole à la mère? et, certes, de cette mère, Mme Tuyés fut le modèle achevé.

Un cortège nombreux a suivi son cercueil jusqu'au lieu de l'éternel repos.

Le steamer "Governor J. A. Dix" coule à fond dans le fleuve.

Tout récemment, le Bataillon naval avait acheté, $700, à la succession Moses Schwartz, le vieux steamer "Governor J. A. Dix" dans l'intention d'en faire un bâteau d'instruction pour la Réserve qui avait besoin de s'exercer et de s'habituer aux manœuvres. Ce navire vient de couler à fond dans le fleuve, hier, à 9 h. 30 du matin, entre les rues Joséphine et Jackson, où il était amarré. Tous les efforts que l'on a tentés pour le sauver ont été inutiles.

C'est une longue histoire que celle du steamer Dix. C'était un vieux cotre du revenu qui appartenait au gouvernement des Etats-Unis. Il était d'une construction tout à fait démodée, et sa coque était en bois.

Il avait été longtemps au service de l'Uncle Sam, dans l'Est; puis, on l'avait envoyé au Sud pour y faire le même service. C'était complètement un navire vieux style. Comme tel, il ne devait pas rester longtemps au service du gouvernement. Les officiers cherchèrent à s'en débarrasser et le vendirent à Moses Schwartz qui l'acheta pour tirer parti des vieux fers et de la machine qui s'y trouvait. Plus tard, feu le capitaine Schreiber et mate Thomas Morrow voulurent s'en servir sur le Pontchartrain, pour faire la traversée du West End à Mandeville.

On le mit à l'essai, mais il avait un trop fort tirant d'eau pour arriver au quai. Il fallait y renoncer.

Depuis, le Dix, a été ramené à la Nouvelle-Orleans, où il a été mis à la réforme. Tout récemment, la réserve navale l'avait acheté, et ce n'était pas là une merveilleuse acquisition; l'accident qui vient d'arriver le prouve suffisamment. Il est même très heureux, — on peut l'affirmer, — qu'il ait sombré, avant d'avoir pris la mer.

Maintenant, à qui appartient réellement ce bâtiment? C'est là une question à décider. Les négociations, parait-il, n'étaient pas terminées, et le transfert n'avait pas encore été fait, parce que les titres de propriété avaient semblé défectueux. C'est ce qu'affirmait, hier matin, le lieutenant Shaw, de la réserve navale.

La vérité

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le juge de la sixième cour de police correctionnelle, M. Louis Arnauld, est à peu près remis de son indisposition.

Si nous disons à peu près remis, c'est que, hier encore, il était forcé de s'entourer de quelques soins, car c'est dans sa chambre qu'il nous a fait l'amitié de nous recevoir.

Il est absolument inexact que la justice ait été en souffrance le seul jour qu'il se soit abstenu de siéger, avant hier.

Lundi dernier il occupait son siège, et c'est à l'issue de l'audience d'hier que nous l'avons vu chez lui.

La loi créant la sixième cour de police correctionnelle n'a pas pourvu au remplacement du juge en cas d'absence de celui ci ou de son impossibilité à siéger pour une raison ou une autre.

M. Arnauld, craignant qu'il ne lui faille garder la chambre mardi, avait, le jour précédent, donné au commandant de la salle de police de son district l'autorisation de libérer sur parole toute personne arrêtée pour infraction légère à la loi; le cas ne s'est pas présenté.

Nous croyons savoir que c'est l'intention de M. Arnauld de demander à notre Conseil Municipal de lui donner un assistant qui siégerait à sa place s'il arrivait qu'il en fût empêché.

Jamais, disons-le, magistrat ne s'est montré plus compétent, plus impartial, plus consciencieux que celui qui préside la sixième cour de police correctionnelle. Si nous n'avions que des fonctionnaires comme lui, les citoyens de la basse pègre seraient les seuls à s'en plaindre.

LA COMMISSION DE DRAINAGE.

Expropriations.

La commission de drainage ne perd pas son temps comme on va le voir; elle vient, hier, par le ministère de son avocat, de faire enregistrer une pétition devant la cour civile de district, en vue d'obtenir l'expropriation des propriétés suivantes:

Bloc No 1599, borné par l'avenue de Floride et les rues Deers, Industry et Rabbits.

Bloc No 1600, borné par l'avenue de Floride, les rues Rabbits, Industry et l'avenue Lafayette.

Bloc No 1701, borné par les avenues Lafayette et Peoples et les rues Agriculture, Rabbits et Industry.

Bloc No 1702, borné par les rues Rabbits, Agriculture, Deers et Industries.

Tous ces terrains sont la propriété de la succession Medlir.

L'ordre de cour a été signé, hier matin, par le juge Monroe.

L'affaire sera appelée devant le jury, le 31 août, pour entendre les témoins et les plaidoiries.

L'affaire Capora.

Le procès de Michael Capora, l'Italien bossu, accusé du meurtre des frères Pizzolato, a été repris, hier matin, à la Cour du juge Moise.

Le premier témoin interrogé a été le sergent John B. Cooper.

Il a corroboré le témoignage des officiers Blotter et Magnon, et a déclaré que la ceinture trouvée dans la chambre de l'accusé contenait dix-sept cartouches. Le fusil à deux coups ne contenait qu'une cartouche.

L'officier Carrigee a été ensuite interrogé. On lui montre un modèle en carton de la maison de Capora, fait par l'accusé. Le témoin désigne au jury d'quelle façon les corps ont été trouvés par lui et la chambre dans laquelle Capora se trouvait lors, de son arrestation.

Il montre également l'endroit où le fusil et les cartouches ont été trouvés.

Andrea Macalusa, connait l'accusé, depuis neuf ans. Une semaine avant le meurtre, il a rencontré Capora qui lui a dit que les frères Pizzolato avaient mis des entraves dans son commerce et qu'à la première occasion, il se vengerait.

John Troeba, un musicien, demeurant à l'angle des rues Port et Morales. Capora occupait une maison à lui, où il vendait des huitres. Les Pizzolato occupaient la moitié de la même maison. A la suite d'une querelle, Capora a déménagé de l'autre côté de la rue.

Mme John Frœba, Mike Gafney, Rudolph Doll, Wm Gauze, Simon Sammelson, C Witz, Minnie Gauze, Andrew Golfieb, ont tous été interrogés, mais n'ont ajouté aucun non eaux détails. Mme Angelina Pizzolato, la veuve d'une des victimes, qui s'est depuis remariér, a déclaré qu'elle avait parfaitement reconnu Capora. Il se trouvait de l'autre côté de la rue, lorsqu'il a tiré le coup fatal.

Après la déposition de Mme Pizzalato, les témoins de la défense ont été appelés.

Les avocats ont essayé de prouver, d'après ces témoins, que le soir du meurtre, le voisinage était dans une telle obscurité, qu'il était impossible de reconnaître personne à une distance de quelques pieds.

F. Lambert, Chas Anderson, E. Stevenson, John Early, Aug. Heins ont été interrogés, puis la séance a été levée.

A l'ouverture de l'audience du soir, M. Geo. Dousseau est appelé. Il demeure rue Villeré, entre Port et St-Ferdinand, et connait l'accusé depuis six ans. Le soir du meurtre, il était au théâtre. Il est rentré chez lui vers minuit.

Il se rappelle parfaitement la grande obscurité qui régnait dans les rues. Wm Chadwell et Paul Danone en disent autant. Ce dernier ajoute que Capora lui avait dit le jour précédent qu'il devait aller à la chasse.

Plusieurs autres témoins ont déclaré qu'en allant à la chasse, ils avaient l'habitude de porter quelques cartouches contenant des balles à poste.

L'accusé est ensuite appelé. Il déclare qu'il avait l'habitude de chasser depuis 14 ans. Il n'a jamais eu de difficulté avec les frères Pizzolata.

Le jour du meurtre, il s'est levé à quatre heures du matin et est allé à la chasse du coté du chemin de Gentilly. N'ayant pas trouvé de gibier, il est rentré chez lui vers dix heures. Il a fermé sa boutique, à huit heures du soir et s'est retiré pour la nuit.

Vers une heure du matin, il a été éveillé par les agents de police qui l'ont accusé d'avoir commis le double meurtre et l'ont conduit à la station de police. L'accusé affirme qu'il est innocent et que les frères Pizzolata étaient ses meilleurs amis.

L'accusé a subi un rigoureux contre interrogatoire et les avocats de la défense ayant annoncé qu'ils avaient encore deux témoins absents à interroger, la séance a été levée, à dix heures du soir.

Corps trouvé.

Le corps d'un individu, âgé d'environ 35 ans, a été trouvé, hier matin, flottant dans le fleuve, en face des abattoirs, par le shérif de la paroisse St Bernard. Le cadavre avait un bras de liège et une moustache blonde. Il portait une médaille de chevalier de Pythias.

Accident.

Un grave accident s'est produit, hier après-midi, à la résidence de Mme Fred Luteman, rue Chippewa, 3146.

Mme Luteman a, accidentellement, laissé tomber une bougie dans un ferblanc contenant de la gazoline et une explosion s'est produite aussitôt.

Les vêtements de Mme Luteman se sont enflammés et sa fille Lotta, âge de 12 ans, en essayant d'éteindre les flammes, a été grièvement brûlée aux bras et aux pieds. Un bébé de deux ans qui jouait dans l'appartement, a été également brûlé aux jambes.

L'ambulance a été appelée aussitôt et les étudiants ont prodigué les premiers soins aux victimes de l'accident. Les blessures de Mme Luteman sont considérées graves.

Envoyé devant la Cour Criminelle.

Edward P. Flynn, l'ex-télégraphiste qui, le 3 juillet dernier, a attaqué M. Frank Toro, dans son restaurant, rue Tulane, près Remparts, a comparu hier matin, devant la cour du juge Finnegan.

Après avoir entendu les témoins, le juge a envoyé l'accusé devant la Cour criminelle sous $500 de caution.

Grand Jury.

Les membres du grand jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière. Avant de se retirer dans la salle des délibérations ils ont présenté au juge Moise les accusations suivantes:

A. M. Finnegan, M. et Mme E. Harvey, actes de violence; Henry Karstner, meurtre de Joseph Drooks, à l'angle des rues Claiborne et Mandeville

Les grands inquisiteurs ont ensuite interrogé plusieurs témoins au sujet d'un officier de la deuxième Cour de police correctionnelle.

Le Teint De Toute Dame

devrait être clair et doux: c'est dans l'ordre de la Nature. Pour vous assurer un teint parfait, pour stimuler les pores affaiblies par l'action de savons impropres, pour nettoyer et cicatriser, servez-vous du

SAVON D'HEISKELL

Il fait disparaître les taches de rousseur, le hâle et le bronzé de la peau. Il guérit toutes les affections peu graves de la peau. Chez les pharmaciens ou par la poste, le pain: 25c. Echantillon contre reçu d'un timbre-poste.
Johnston, Holloway & Co., 531 Commerce St., Phila.

Voleur Arrêté.

Hier matin, vers dix heures, deux nègres sont entrés dans le magasin de chaussures de M. Daly, à l'angle des rues Girod et Tchoupitoulas. Pendant que le commis était occupé à servir un des noirs, l'autre a fait disparaître une paire de souliers sous sa veste.

Il a été découvert par le propriétaire de l'établissement qui a essayé de l'arrêter, mais son compagnon venant à son aide, ils ont réussi à prendre la fuite. L'un d'eux, le nommé John Williams, a plus tard, été arrêté par le caporal Morris à l'angle des rues Canal et Front.

NOUVELLES A LA MAIN.

Blessure.—A sept heures, hier matin, Silas Miller, un gamin de couleur, se trouvait en face de la résidence de ses parents, rue Toulouse, 1936, lorsqu'un inconnu l'a blessé à la tête en lui lançant une brique. Il a été pansé par les étudiants en médecine.

Vols. — Mardi, après-midi, un voleur est entré dans la boutique de J. H. Dureau, à l'angle des rues St Pierre et Bassin, et s'est enfui en emportant des objets évalués à $9

—La boutique du barbier Jos Decou, rue Claiborne, 1573, a été visitée, l'avant dernière soirée, par un voleur qui a fait siens divers objets.

—M. Charles Loeb, propriétaire d'un magasin, rue de Chartres, 127, a rapporté à la police, hier matin, qu'un voleur s'était introduit dans son établissement ces jours derniers, et en avait emporté deux pièces de cachemire évaluées à $50.

Rixe — Une rixe générale a eu lieu mardi après midi, rue Lizardi entre Chartres et Royale. Plusieurs coups de revolver ont été tirés, mais personne n'a été blessé. La police ayant appris les noms des perturbateurs, a déposé des plaintes, hier matin, contre Louis et Terrence Rock, Willie Godchaux, Ephraim Haley, Wm Dabney, Louis Green, Wm Cleveland alias Toto.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 19 AOUT 1897.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Bayou Sara—WHISPER, à 5 P M

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

Rivière Ouachita—CITY OF CAMDEN, 5 P M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

Prévenez la maladie

En fortifiant une constitution faible, en renouvelant un physique débile et en enrichissant le sang dont la circulation laisse à désirer, avec le "Hostetter Stomach Bitters", le meilleur et le mieux recommandé des amers, de même que le plus connu des toniques. Il fortifie l'estomac, dissipe le torpeur du foie et des intestins et donne une vigoureuse impulsion aux fonctions sécrétantes des reins et de la vessie. Non seulement guérit-il ou prévient-il les fièvres des marais, il donne une immunité parfaite contre ces fièvres aux personnes qui n'ont jamais été affligées de ces maladies et qui sont sujettes à les attraper si elles ne prennent aucun remède pour y échapper. Le Bitter Hostetter élimine du sang ces mines impuretés que le plus savant pathologiste considère comme la cause première de ces maux qui font tant souffrir: le rhumatisme, la goutte. C'est, en outre, un excellent remède pour les personnes dont les nerfs sont affaiblis, surmenés, et dont l'humeur est mélancolique.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse se résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Société des Dames Louisiannaises — Décédée hier soir mercredi 18 aout 1897, à minuit moins 20 minutes Mme Veuve L. BACQUEL, âgée de 67 ans et 8 mois, native de Metz, (France). Ses amis et connaissances ainsi que les officiers et membres de la société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi jeudi, à 4 heures, de sa dernière demeure rue Bienville, près Royale.

De la part de sa fille. MME L MORI

19 aout—1 fois

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne.

Téléphone, No 1043.

14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,265—Division A—James W. Cunningham vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James W. Cunningham soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public, en son office au Morris Building en cette ville, commençant le lundi, 6e jour du mois de septembre 1897, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 16 aout 1897.

(Signé) GEO H THEARD,

Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 aout—18 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc, d'une épicerie.

American Brewing Company vs Nicolo Carlisi.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54 196 — En vertu d'un ordre de vente daté du 18 août 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le SAMEDI 21 aout 1897, à 10: 0 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres

Un lot de groceries assorties, mobiliers, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 aout—19 20 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

L. P. Hakenjos vs J. R. Loyacono.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans— No 17.944. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 28 aout 1897, à 10:30 heures A. M., précises, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un beau miroir de barette, installations complètes etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY
Constable Quatrième Cour de Cité.

19 août—19 23 28.

Succession de Ernest Morel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,279—Division B—Attendu que Mme Léonie Fortier, veuve de feu Ernest Morel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Morel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Parordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

19 août—19 24 28

A VENDRE—Du son de riz au plus bas prix du marché, Lanaux's Rice Mill, 329 Decatur. 19 août—1 sem

TEXAS EL PASO T&P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal.

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie.

Heures des arrivages et des départs.

	Départs.	Arrivages.
Ex. de Ft. Worth et Cal.	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex.	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a.m. et 7:55 p.m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THOENE, troisième vice président et directeur-général Dallas Tex.

1er janv96—1an

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Maçonnique.
Nouvelle-Orléans, 8 août 1897.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au vendredi 20 août, à 4 heures P. M., pour des travaux sur la rive droite, au bas d'Alger comme suit:

1° Levée de Tonisburg; longueur environ 3,500 pieds contenant environ 35,500 yardes cubes de terre et environ 290,000 pieds B M de bois pour les revêtements.

Un dépôt de $200 en espèces avec un bon de $7,000 sera requis.

2° Levée Trépagnier; longueur environ 2449 pieds contenant environ 28,000 yardes cubes de terre et environ 2-7,000 pieds de bois B. M. pour les revêtements.

Dépôt $200 en espèces; bon $5,000.

3° Nouvelle Levée à Cut Off Road; longueur environ 2018 pieds contenant environ 39,000 yardes cubes.

Dépôt $200; bon $2,000.

Le droit est réservé de rejeter chacune et toutes les propositions. Pour plans, spécifications, blancs et autres informations s'adresser au bureau.

O. THOMAN,
Président.

T. J. DUGGAN,
Secrétaire. 8 aout—à date

Bureau des Commissaires du District des Levées d'Orléans—Chambre No 14, Temple Maçonnique—Nouvelle-Orléans, 10 aout 1897—Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au vendredi, 20 août, à 4 heures, pour la construction de trois cloisons dans le Troisième District, comme suit:

1° Rue Désiré à Congress, longueur 55 pieds; dépôt $100.00 en espèces; bon $1000.00.

2° Rue Indépendance à Pauline, longueur 205 pieds; $100 00 dépôt; bon $500 00.

3° Rue Marant à Poland, longueur 325 pieds; $100.00 dépôt; bon $1,500.00.

Le droit est réservé de rejeteter aucune et toutes les propositions. Pour plans, spécifications, blancs et autres informations s'adresser au bureau.

O. THORMAN, Prés.
T. J. DUGGAN, Sec.

11août—à date

Le meilleur marché de toutes les excursions.

Seulement $7 50 à Hot Springs et retour.

Excursion via le chemin de fer Texas et Pacifique, quittant la Nouvelle-Orléans jeudi, le 19 août. Bon jusqu'au lundi, le 23, quittant Hot Springs.

A. S. GRAHAM, T. A.
E. P. TURNER, G. P. A. 17 août—3f

PILULES DE VALLET — APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

PLUS D'ASTHME *Oppression, Catarrhe,* par la POUDRE CLERY *A obtenu les plus hautes Récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies

A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 33-44, Camp.